

Colombelles

Fermeture du collège : le maire monte au créneau

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 16 septembre 2017

533 mots



Le maire, sous le choc, dénonce la décision « incompréhensible » du Conseil départemental et propose de préparer l'avenir avec un projet éducatif concerté.

Suite à la décision « **sans concertation, apprise d'abord par voie de presse** » du président du Conseil départemental, de fermer le collège de la ville, le maire Marc Pottier s'est exprimé, vendredi.

Il dénonce des critères basés sur « **des chiffres inexacts** », qui ne sont pas « **les révélateurs réels des dynamiques futures du collège** » et « **qui ne correspondent pas à une réalité tangible** ». Pour le maire, la fermeture envisagée « **n'est pas entendable** » dans la mesure où non seulement elle « **ne tient pas compte de la politique ambitieuse, partenariale et économique qui commence à porter ses fruits** », mais se révèle « **dangereuse, en cassant la dynamique de la politique éducative et le projet d'une ville qui s'est battue pour renaître de ses cendres** ».

De sa « **ville résurgente** », Marc Pottier donne une « **vision analytique prospective concrète** » : la population est en forte évolution, avec 6 969 habitants en 2016, contre 5 797 en 2012. La ville connaît aussi une uribanisation grandissante avec 1 157 logements livrés depuis 2010 et 218 prévus en 2018-2019, une démographie dynamique avec 100 naissances en 2016 contre 60 en 2012 et un potentiel économique majeur comptant 239 entreprises et 3 989 salariés. D'ailleurs, les effectifs scolaires sont en augmentation et sont passés de 355 en 2015, à 404 cette année.

Trois millions d'euros ont été investis pour moderniser les écoles du centre accompagnant un projet éducatif de territoire signé avec l'ensemble des acteurs éducatifs, et faisant suite à la refonte globale du système scolaire de 2012.

Des conséquences lourdes

« Nos écoles sont désirables et désirées. » Le maire soutient l'importance de la création du campus scolaire Henri-Sellier, qui **« ne souffre plus d'évitement »**, depuis **« les assises de 2012, la mise en place de moyens humains et l'ouverture culturelle avec la médiathèque et le second gymnase sur le Plateau »**.

Le maire dénonce aussi les conséquences lourdes de la fermeture du collège pour les primaires et le réseau d'éducation prioritaire dont bénéficie la ville.

Les propositions de Marc Pottier sont de **« réfléchir sur l'avenir de façon intelligente, concertée et collégiale »**. **« Dans le respect pour les Colombellois et leur avenir, en réfléchissant aux atouts de la Ville, notamment ceux liés au numérique et aux nouvelles technologies, dans l'intérêt de tous et principalement celui des élèves et des familles »**.

Le maire va demander un moratoire pour arrêter ce dispositif de fermeture éventuelle et espère être entendu.